

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU JURA

Arrondissement de
SAINT-CLAUDECanton de
MOIRANS-EN-MONTAGNECommune de VILLARDS-D'HÉRIA
N° INSEE 39 561**Délibération N°
28-2025****Nombre de Membres**

- en exercice : 9
- présents : 9
- votants : 9
- ayant donné procuration : 0
- absents excusés : 0
- absents : 0

Date de convocation :

27 mars 2025

Date d'affichage :

27 mars 2025

Objet de la délibération**Adhésion à l'Association
des Amis du Musée
départemental de la
Résistance et de la
Déportation de l'Ain et du
Jura****Résultat du
vote**

- pour : 9
- contre : 0
- abstention : 0

**Extrait du Registre
des délibérations du conseil municipal**

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi trois avril à 18 heures 15,

Étaient présents : Jean-Robert BONDIER, Michaël MARILLIER, Aïcha BURDAIRON, Alain MOISSONNIER, Jan VINCENT, Gilles VINCENT, Floriano DE MATOS, Dominique LACROIX,

Était représentée : Rachel HUGUES

Procuration donnée :

- de Rachel HUGUES à Aïcha BURDAIRON

Les conseillers présents formant la majorité de membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

M. Gilles VINCENT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Président de séance : M. le Maire, Jean-Robert BONDIER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le courrier d'appel à cotisation d'un montant de 30 € de l'Association des Amis du Musée départemental de la Résistance et de la Déportation de l'Ain et du Jura ;

Sur proposition du Maire ;

Après en avoir délibéré par scrutin ordinaire à mains levées, le conseil municipal

DÉCIDE

D'adhérer à l'Association des Amis du Musée départemental de la Résistance et de la Déportation de l'Ain et du Jura pour l'année 2025.

D'accepter de régler la cotisation de 30 €.

D'inscrire les crédits nécessaires au budget.

AUTORISE

Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à VILLARDS-D'HÉRIA, le 03/04/2025

Le secrétaire de séance
Gilles VINCENTPour extrait conforme, le Maire,
Jean-Robert BONDIER